Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 58 (1994) **Heft:** 231-232

Artikel: La langue de l'Alexandre décasyllabique

Autor: Naudeau, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399932

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA LANGUE DE L'ALEXANDRE DÉCASYLLABIQUE

L'étude de ce fragment appartenant à la Branche I du Roman d'Alexandre, si elle a retenu souvent l'attention des chercheurs, et en particulier de ceux qui s'occupent des origines et du développement du «roman français», reste d'autre part sensiblement négligée, quand il s'agit de l'examen de sa langue.

L'édition critique qu'en a donné Alfred Foulet en 1949 dans la série des Elliott Monographs⁽¹⁾ ou plutôt la reconstruction de l'archétype basée sur l'exploitation des deux rédactions qui nous sont connues, l'une copiée en France avant 1250 mais qui contient aussi plusieurs feuillets transcrits par une main italienne du XIV^e siècle (texte de l'Arsenal = AlexA), l'autre écrite par un Italien du XIV^e siècle (texte de Venise = AlexB), et une rédaction en vers alexandrins dont le texte est tout à fait particulier (ms. picard daté de 1280 = AlexL), représente l'étude la plus détaillée et la plus méthodique que l'on possède aujourd'hui à ce sujet. Elle ajoute beaucoup aux commentaires linguistiques de Paul Meyer, Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge, 2 vol., Paris, 1886, et surtout à ceux de Martin Strumpf, Sprachliche Untersuchungen der Zehnsilblerfassung des altfranzösischen Alexanderromans, Halle, 1930.

Avec beaucoup d'ingéniosité Foulet a suggéré qu'un «anonyme Poitevin» aurait composé le poème aux alentours de 1160-1170; il fonde son opinion (p. 9) sur les rimes enclaus, laire, maire, paire, corrent, tinaus, ostaus, la non application de la loi de Bartsch dans destrer et la présence de n' proclitique. P. Meyer (II, p. 115) plaçait la composition du poème «dans la partie méridionale des pays de la langue d'oïl, probablement vers l'ouest», sans proposer de date.

Ces assertions ne nous semblent pas assez précises.

⁽¹⁾ The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. III. Elliott Monographs 38, Princeton, 1949, pp. 61-100. Avec notes critiques.

On délimitera d'abord (Partie I) le moule syntactico-rythmique du poème, la spécificité de ses rimes et ses choix lexicaux. L'interprétation privilégiera donc le déchiffrement de la langue de l'auteur en utilisant les éléments de l'archétype; elle se gardera de l'illusion en vertu de laquelle seule la langue fortement occitanisée de la rédaction AlexA, qui sert de manuscrit de base à l'édition de Foulet, paraît représenter la langue de l'archétype. La difficulté à laquelle on se heurte ici tient évidemment à des faits de transmission. Nous verrons (Partie II) que la tradition manuscrite à laquelle on est redevable de la rédaction AlexA est fort complexe; il manque cependant à la thèse de Foulet une appréciation suffisante des données dialectales et chronologiques que nous offre la langue des versions auxquelles chacune des deux rédactions en décasyllabes se trouve soudée dans son manuscrit respectif - nous parlons du poème, beaucoup plus étendu, en alexandrins, de Lambert le Tort (vers 1170) et de son dernier réviseur, Alexandre de Bernai ou de Paris (Branches III et IV du Roman d'Alexandre).

Pour la commodité de l'exposition donnons tout de suite les manuscrits du *Roman d'Alexandre* utilisés dans cette étude.

AlexA (rédaction décasyllabique), éd. M.S. La Du: vv. 1-785

AlexB (rédaction décasyllabique), éd. M.S. La Du: vv. 1-804

AlexA (version dodécasyllabique), éd. M.S. La Du: vv. 786-6890

AlexB (version dodécasyllabique), éd. M.S. La Du: vv. 805-10747⁽²⁾

AlexL, éd. A. Foulet(3)

AlexPar (= Alexandre de Paris), éd. E.C. Armstrong, D.L. Buffum, Bateman Edwards, L.F.H. Lowe⁽⁴⁾

⁽²⁾ The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. I: Text of the Arsenal and Venise Versions. Elliott Monographs 36, Princeton, 1937. AlexA: pages de gauche; AlexB: pages de droite. Avec commentaires linguistiques et paléographiques (pp. 344-388).

⁽³⁾ The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. III. Elliott Monographs 38, Princeton, 1949, pp. 101-154. Foulet publie les 157 premières laisses.

⁽⁴⁾ The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. II: Version of the Alexandre de Paris Text. Elliott Monographs 37, Princeton, 1937. Version picardisée fondée principalement sur le ms. G. Notes et variantes publiées par Bateman Edwards et Alfred Foulet, The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. VII: Variants and Notes to Branch IV. Elliott Monographs 41, Princeton, 1955 et Alfred Foulet, The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. VI: Introduction and Notes to Branch III. Elliott Monographs 42, Princeton, 1976. Cette dernière publication est très incomplète; voir J. Monfrin, Rom 98 [1977], 562-565.

AlexH, éd. H. Michelant⁽⁵⁾
AlexAlb (= Albéric de Pisançon), éd. A. Foulet⁽⁶⁾

I. LA LANGUE DE L'ARCHÉTYPE

A. La laisse

Le poème contient 764 vers si on exclut les deux vers de soudure qui relient la rédaction décasyllabique à la version dodécasyllabique. L'ensemble est disposé en 76 laisses de longueur variable allant de 6 vers (L. 13) à 28 vers (L. 75). La grande majorité des laisses ont entre 8 et 12 vers. La laisse typique est de 10 vers; nous en comptons 34, soit une proportion de 45%.

En fait certains indices très importants font penser que l'œuvre originale était substantiellement plus courte et le nombre de laisses entre 8 et 12 vers plus élevé dans le poème primitif. Foulet (Notes aux vv. 400, 697, 747) identifie un certain nombre de vers et de laisses dont la présence lui semble nuire à la trame du récit. Par exemple, les vv. 697-706 de la laisse 70 et les laisses 71-72 répètent pour l'essentiel la remise des armes narrée dans la scène de l'adoubement (L. 36-39). Y ajouter les descriptions de Bucéphale des vv. 400-404 et de la laisse 73, qui seraient mieux à leur place aux laisses 10-12, les noms d'Alexandre et de Nicolas intervertis aux vv. 739 et 744 et, finalement, l'accumulation surprenante de motifs et de formules dans la laisse 75 (combat singulier à la lance entre Alexandre et Nicolas, mort de Nicolas, envoi de son «nasal» au roi Philippe, prise de la ville de Césarée, générosité d'Alexandre envers son entourage - ces derniers motifs répétés dans la laisse suivante) qui tend à s'éloigner du style concis, du détail précis et isolé que semble chérir l'auteur, c'est rendre définitive la conclusion que l'archétype représente un texte partiellement refondu⁽⁷⁾.

⁽⁵⁾ Li Romans d'Alixandre par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, Stuttgart, 1846.

⁽⁶⁾ The Medieval French «Roman d'Alexandre», vol. III. Elliott Monographs 38, Princeton, 1949, pp. 37-60.

⁽⁷⁾ A vrai dire on ne saurait déterminer à quelle étape de la chaîne de transmission – avant ou après la soudure de la rédaction décasyllabique à la version dodécasyllabique – ces innovations de copiste ou de remanieur ont été introduites dans le poème. Il en va d'ailleurs pour les interpolations comme pour les fautes communes aux deux rédactions en vers décasyllabiques (voir plus loin, Partie II).

Il en résulte que l'auteur, influencé peut-être par l'exemple d'Albéric de Pisançon⁽⁸⁾, avait vraisemblablement composé son œuvre avec des laisses relativement courtes et régulières.

B. Compte des syllabes

Le vers employé est le décasyllabe coupé 4 + 6 mais le poème présente aussi la particularité d'avoir parfois la césure après la sixième syllabe, ainsi aux vv. 61, 188, 288, 320 et 677. La coupe 6 + 4 appartient aussi bien à l'épopée française qu'à l'épopée provençale. M. Burger (Recherches sur la structure et l'origine des vers romans, Genève-Paris, 1957, pp. 20-21) renvoie à Aiol¹N et à GirRossdécH⁽⁹⁾. Sans entrer dans un détail minutieux, il suffira de comparer

- men escient 61, 677; Aiol¹N: mien ensient 331, 340, 358, etc. (au total 9 ex.), GirRossdécH son essient 1414, suen essient 4527, mien essient 4675, etc. (au total 13 ex.)
- si vos volez 188; Aiol¹N: se vos volés 262, 1438, 2207, 4460, Gir-RossdécaH se vos volez 2504, 6506.

Remarquer que ce rythme s'observe également dans AigarB (vv. 21, 30, 1034, 1339, 1391, 1418), composé dans le Poitou méridional ou légèrement plus au sud dans le courant de la seconde moitié du XII^e siècle, et dans plusieurs textes du Nord: *Audigier* (éd. Jodogne, Le MA [1960], 495-520, v. 1, 2, 3 passim), AspremwB (I, p. viii), AnsCartA (p. 456), BodelNicJ (p. xii); on le trouve aussi dans l'épopée franco-italienne, cf. EntreeT (I. p. cxxiv).

L'enclise est relativement fréquente. Nous relevons nel 7, 33, 93, etc. (au total 7 ex.), jes 546, gel 604, quil 111, 720, 734, contrel 615, au 66

⁽⁸⁾ L'exposé désormais classique des rapports structurels de l'Alexandre d'Albéric avec la chanson de geste a été donné par A. Roncaglia, L'Alexandre d'Albéric et la séparation entre chanson de geste et roman dans Studia Romanica 4 [1963] 37-52 (suivi d'une discussion). Nous avons sur les emprunts faits au poème d'Albéric par l'auteur de l'Alexandre décasyllabique l'étude de S. Hofer, appuyée par de nombreuses attestations de diverses laisses et, partant, très convaincante, Wie Weit ging die 10-Silbnerfassung des Alexanderromans?, ZfrPh 65 [1949], 457-471. Voir aussi M. Mezzetti Fumagalli, Note sulla redazione in decasillabi del Roman d'Alexandre, Istituto Lombardo (Rend. Lett.) 104 [1970], Nota I, 360-390, Nota II, 391-413.

⁽⁹⁾ Les abréviations sont celles du DEAF, Complément bibliographique 1993.

(AlexB 82 el), el 212, 222, 504, 759, es 250, 503, quim 628, sim 634, si'n 67, qui'n 230, Batalla'n 618. Il y a refus d'élision dans les monosyllabes que 41, 45, 63, etc. (au total 9 ex.), ce 221, 519, co 444, ge 547, se 463, 646. Le pronom régime indirect li s'élide selon les besoins de l'hémistiche: l'encline 181, li encline 202, 288.

Noter n', forme proclitique du pronom adverbial en (< INDE), au v. 342: Si ge mais n'a vallisant un festu (AlexB 330 Se ja mais Daires n'a lo pris d'un festu). Selon le FEW (IV, 635b) ce trait est provençal et dauphinois. On le trouve également dans le Florimont d'Aimon de Varennes (Lorrain d'après son éditeur; Lyonnais mais de langue française selon des critiques récents), daté de 1188 (p. xl et Gloss.: 10 ex. confirmés par le mètre), dans GirRossdécH, dont la langue appartiendrait au domaine francoprovençal (Gloss.: 91 ex.), et dans AigarB (vv. 310, 1177, etc.).

L'auteur pratique, comme beaucoup de poètes, l'hiatus des polisyllabes devant un mot d'une seule syllabe: *Tirë e* 4, *desrengë e* 100, *marië e* 355, *comë hom* 485. Ce trait prosodique ou phonétique se rencontre aussi bien dans les chansons de geste anciennes (ex. *RolB* 20 saivë hume) que dans les textes plus tardifs (fin XII° - commencement XIII° siècle), par exemple *AliscR* (I. p. 21), *PriseOrABR*¹ (pp. 49, 52, 55); il persiste dans le Nord-Est jusque dans le XIII° siècle (SimPouilleBB, pp. 58-59).

Nous relevons *ne prisa il nient* 42, *n'eschiva il nient* 676 avec sujet inverti après un nom au cas-régime direct ou indirect placé en tête du vers. Cette tournure est d'usage assez courant en ancien français; Alex-Par en offre plusieurs exemples (II.543 *Li portë on*; voir aussi I.424, 2533, III.5738, 5796).

Les hiatus internes sont maintenus dans tous les substantifs, adjectifs qualificatifs, noms propres et formes verbales concernés: vianda 36, jugeors 56, trahitra 549, armaüre 356, aleüre 407, etc., enchaené 89, nïe(s)le(z) 228, 396, reonde 401, etc., Olimpias 217, 300, etc., oü 343, seü 774, oüst 146, 384, oüsez 484, veïs(s)ez 214, 224, fuïsa 516, etc. Il est généralement admis que la date de la chute de e en hiatus débute dans l'Ouest (XII° siècle), gagne ensuite le Nord et l'Est (fin XII° - commencement XIII° siècle) et ne commence à disparaître dans le Centre qu'au XIV° siècle (Pope, From Latin to Modern French, 1952, §§ 268-270, AyeB, p. 59).

Pour la première personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, on relève trois formes sans -e: deux

analogiques au sein d'une même expression récurrente, Ja ne port jé 334 / Ja ne por gé 341, et une phonétique, également moulée dans une formule: ne pris mie un dener 659.

A côté de *seit*, troisième personne du singulier du subjonctif présent de *estre*, on trouve trois fois la forme dissyllabique *sia* (vv. 91, 389, 570), confirmé par la mesure du vers, et une fois *sie* (v. 363), à la pause. Nous expliquerons plus loin (Partie II) les raisons pour lesquelles il nous paraît raisonnable de considérer de telles formes comme étant dues à l'intervention d'un copiste-remanieur.

Le pronom féminin singulier sujet est toujours *ele*, vérifié par le mètre (vv. 33, 183, 209, 269, 270; *ele* du v. 186 est à la pause). Dans l'Ouest on a généralement *el* (Pope, § 1326.xiv).

La préposition a ou de marquant la relation ou la possession est employée ou omise selon les exigences de l'hémistiche ou du vers. L'auteur connaissait évidemment les procédés des poètes épiques: Del fil Felip 2, filla d'un chivaler 37, De filz de contes e de filz d'amirez 80, etc. La préposition a du datif a disparu dans Aristé l'a rendu 767.

L'emploi de l'article est ajusté aux besoins de l'hémistiche: De tote Grece 49, Reis Nicolas 713.

Signalons enfin plusieurs mots dont la forme affecte directement le compte des syllabes:

- la préposition «avec» est représentée par ensemble 177, 462 et par la forme simple issue de APUD: ot, o (au total 14 ex.). On remarquera l'absence de la forme composée avuec, avoc, etc., pourtant de règle dans les chansons de geste françaises. Aigar et GirRossdécH ne connaissent que les formes simples.
 - homenage 781. Voir plus bas, Lexicologie.
- joie au féminin dans l'expression Grant joie meine 721. Voir plus bas, Lexicologie.

En résumé, les traits prosodiques relevés, à l'exception peut-être de n proclitique et l'emploi exclusif de la préposition ot, o «avec», montrent que l'auteur et les remanieurs ont utilisé la langue commune des chansons de geste françaises. Aucune des données que nous venons de citer n'engage à fixer la date de composition du poème en deçà du dernier quart du XII^e siècle.

C. Rimes et assonances

Les vers sont répartis en 61 laisses masculines et 15 laisses féminines.

Dans le relevé qui suit, nous nous sommes limités aux traits phonétiques et grammaticaux qui sont susceptibles de fournir des indications, soit sur la date de composition de l'œuvre, soit sur la région dont elle provient.

- 1. broine (<franc. *BRUNNJA): Nel pot garir ne l'escuz ne la broine (:lioine, Macedoine, aigoine, etc.) L. 1, v. 7. Le mélange à la rime de -oigne et oine est un des traits caractéristiques de la langue du Florimont (AimonFIH, p. xxv): broigne (:del Coine) 10484, (:Masidoine) 12851, etc.; on le trouve également dans les textes picards de la fin XII° commencement XIII° siècle: AlexPar broigne (:Leoyne:Antoine, Macedoine, etc.) I.1150, broine (:Ibroine, syphoine, Antoine, etc.) III.4360, BodelNicJ essoigne (:Coine) 316. Noter que GirRossdécH tient séparés broigne (:besoigne, soingne, vergoigne, etc.) 2771 et lioine (:Roine, serdoine, un moine, Coine, etc.) 1128. Le Roland donne un vers identique au nôtre mais avec une assonance en o oral et o nasal: RolB Nel poet guarir sun escut ne sa bronie 1538.
- 2. corrent adj. (< CURRENTE): un bon chival corrent (:gent, verement, escient, etc.) L. 55, v. 544. A part les mots talent (v. 47) et talant (v. 348), qui avaient des formes alternatives, le poète distingue entre e nasalisé (L. 5, 7, 10, etc.) et a nasalisé (L. 35) comme en provençal; cf. Guill IX (éd. Pasero, 1973, pièce I.13) Launs [...] lo plus corren(:-en), DaurelM destrier corren(:-en) 49, .i. palafre corren(:-en) 177. GirRossdécH a chaval [...] corent(:-ent) 6179, chevaus [...] correnz(:-enz) 6517, chien corrent(:-ent) 9518 avec rétention du -t final comme dans notre exemple. Un phénomène du même ordre se remarque dans AlexB, dont la langue est fortement italianisée mais qui contient aussi des formes du Sud-Est méridional (mis chivals corrent 1293, bon cival corrent 3795) et dans Gui-NantV (sor un cival corent:-ent 924; ms. M: et isnelement 929). Dans les textes d'oil l'épithète est toujours en -ant, qui peut se présenter à la rime, selon les régions, soit dans des laisses offrant un mélange de -ant et -ent (CourLouisL 2483 le bon destrier corant, AnsCartA 575 ceval [...] bon et courant, etc.), soit dans les laisses entièrement en -ant, comme cela est souvent le cas dans les textes normands, picards et wallons (RolB 1153 sun bon cheval curant, AlexPar I.1499 un bon destrier courant, III.818 le bon cheval courant, etc.). HerbCandS (entre 1181 et 1187; Centre) a li

cheval corant 10014 dans une laisse de 16 vers où la majorité des mots riment en -ent (seule autre exception: sanglant). Nous ne savons pas sous quelle influence, probablement française, se sont constituées des rimes qui présentent un arrangement identique dans plusieurs épopées provençales: DaurelM .i. messagie corran(:-an) 291 (voir pp. xxxvj-xxxvij), CroisAlbM so caval corant (:-ant, -ent) 87, 291, Roland à Saragosse son /bon/ destrier corrant (:-ant, -ent) 192, 351, etc., Roncesval: destriers corrant (:-ant, -ent) 724, etc., On voit que la formule chival corrent à la rime dans l'Alexandre décasyllabique s'éloigne tout à fait de tous ces exemples; elle appartient phonétiquement à la tradition du Sud-Est méridional.

- 3. destrer (< DEXTERIU): del correor destrer (:parler, plorer, aorer, etc.) L. 58, v. 575. Remarquons d'abord que destrer à l'assonance ou à la rime avec -er (< ARE) n'est pas exceptionnel dans l'Ouest et le Sud-Ouest moyen (RolB 479, AigarB 931) et dans les textes franco-italiens (GuiNantvM 50, Hector/RTroie 1594, EntreeT 4663, 7149). Toutefois, les cas où destrer est précédé de l'épithète correor et rime avec des mots en -er (< ARE) sont rares. Nous n'en connaissons qu'un seul autre exemple: Roland à Saragosse son corredor destier (:-ier, -er, -et) 122. DaurelM a corredos destriers (:-iers) 1129, 1136, CroisAlb corredor destrier (:-ier) 4450, Roncesval:corredor destier (:-ier) 141, 1022, RolV4 coreor destrere (:é) 971. Dans les textes d'oïl l'ordre des mots dans la formule change et c'est l'épithète coreor qui se présente à la rime: AimeriD bai coreor 3151, destrier coreor 2935, HerbCandS destrier cor(r)eor 2975, 4266. Rol4V donne destrer coreor 956. Cette combinaison se remarque également dans l'épopée méridionale: DaurelM destier corredor 346, CroisAlbM 4450 destriers corredos 1181. GirRossdécH a chevaus movens e corador 3633.
- 4. enclaus adj. (< INCLAUSU): En une chartra lo tent tis pere enclaus (:chivaus, itaus, mareschaus, maus, tinaus, etc.) L. 12, v. 114. Traitement provençal: AU lat. > au. GirRossdécaH donne claus (:leiaus, saus, maus, altretaus, etc.) 9468, Roncesval: enclaus (:Ronsasvals, braus, vassals, cavals, etc.) 1473, 1483. Comme notre poème la CroisAlb fait rimer enclaus adj. 3949 avec senescaus, chivaus, tinaus, aitaus, etc. Voir plus loin, tinaus.
- 5. esfrei déverbal au cas-sujet sing. de esfreer (< *EXFRIDARE): Remant la noise per la sala e l'esfrei (:rei,, dei, crei, etc.) L. 32, v. 326. La forme correcte est esfreis. On trouvera dans le poème un assez grand nombre de fautes contre la déclinaison. Il serait difficile d'y voir de simples exceptions. Les unes pourraient se corriger à peu de frais (San-

son 571, 596, 609, Festivon 699); d'autres tiennent à la forme d'une rime et doivent subsister de toute façon:

lent 194 pour lenz. Voir plus bas.

adobez 402 pour adobé

laire 455 pour lairon. Voir plus bas.

Festivon 566 pour Festivons

enchantere 635 pour enchanteor et enperere 637 pour enpereor. Ces irrégularités dans les mots imparisyllabiques à accent mobile ne sont pas rares dans les textes des XII^e - XIV^e siècles; voir à ce propos P. Meyer (II, p. 112, note 2) et AyeB (p. 61). AlexL donne enchanterre, emperere (:clere, quidere, lere, etc.) L. 67, vv. 1956 et 1958.

coru (sor li est coru «courir sus, attaquer») 760 pour coruz et venu 761 pour venuz. Le phénomène semble ancien, puisqu'il apparaît déjà dans une laisse assonancée du Roland (cf. RolB si li est corut: -ut, -us, -un 2086 en regard d'Aiol¹N 4387 sore li est courus); il devient fréquent dans les textes plus tardifs (ex. EntreeT 2275 est coru: -u). Le cas d'Aspremont (1188 ou peu après) est particulièrement intéressant ici. La présence de la formule à la rime semble avoir entraîné, comme dans notre exemple, d'autres infractions du même ordre: AspremwB sor li est coru 2326, fu son sens revenu 2322, en fu tols esperdu 2328.

- 6. eus (AlexB als) pron. pers. (< ILLOS): Men escient vos alez encontr'eus (:vassaus, ostaus, seneschaus, chivaus, chasteus (AlexB chasals), vaus) L. 54, v. 540. Le seul autre exemple connu de aus à la rime dans un texte du XII° siècle est EneasS² (ca. 1160; Normandie) entr'aus (chevaus:) 5368. Le mélange à la rime des produits de ILLOS, -ELLOS, -ALOS est surtout caractéristique des régions du Nord (XIII°-XIV° siècles), cf. P. Meyer (II, p. 113, note 1), Strumpf (p. 20) BastC entr'iaus (:chevaus, vassaus, etc.) 1483, (:chastiaus, journaus, vassaus, etc.) 3123. Ce trait est également attesté en franco-italien: EntreeT entr'aus (:vasaus, comunaus, seneschaus, etc.) 13989, (:cruaus, chevaus, vasaus, taus, etc.) 14818, 14830.
- 7. laire au cas-régime sing.: pende come laire, en regarda son paire, que mais veie ma maire (:traire, Cesaire, Daire, faire, etc.) L. 45, v. 455 et vv. 451, 454. Traitement provençal: -ATR- > -aire. A notre connaissance il n'existe que trois autres textes, tous de langue «mêlée», qui offrent à la rime un mot imparisyllabique du type occitan au cas-sujet employé au

cas-régime. Ce sont: HerbCandS fille d'un emperaire (:-aire) 544, Crois-AlbM a l'enperaire (:-aire) 232, de l'enperaire (:-aire) 3570 et EntreeT le neveu l'emperaire (:-aire) 3572.

Le traitement provençal dans les substantifs du type laire, maire et paire n'est pas exceptionnel dans les chansons de geste françaises et francoitaliennes. Il s'agit très vraisemblablement d'emprunts. Cf. MonGuill'C par l'ame de mon paire 697 (Roncesval 906 par l'arme de mon payre), Herb-CandS lor engenra mes paire 546, fille d'un emperaire 544 (Aigar 1254 naissent de lor maire, 792 la fille ton fraire, GirRossdécH 837 li fiz ma maire). RCambrM a laire dans une formule identique à la nôtre mais au cas-sujet: pendre comme laire (:viaire, vaire, etc.) 1026. Cf. encore Hector/RTroie maire (:contraire) 320, (:faire) 1676, 2038, paire (braire:) 502. EntreeT donne paire (:-aire) 8488, fiuz de bone maire (:-aire) 1109.

- 8. lent adj. au cas-sujet sing. «paresseux, sans force» (< LENTUS): Li reis Felis, qui ne fu mie lent (:premerament, vestiment, garniment, epsament, etc.) L. 20, v. 194. On attendrait lenz. Il s'agit sans doute d'un trait épique; TL (V, 322-323) ne cite que notre exemple. Cf. encore AspremwB Li cevax n'est pas lent «paresseux, sans force» (:premierement, ensement, garnement, etc.) 4080, AlexL: qui de fuir fust lent (:longement, talent, premierement, ensement, etc.) 1075. EntreeT donne Ne cil ne fu pais lent 1136.
- 9. paeis (< PAGENSE): Que trop es jovnes issuz de ton paeis (:greceis, sordeis, peis, chaumeis, etc.) L. 69, v. 680. On considère généralement d'origine française ou des emprunts aux dialectes voisins de la langue d'oc les formes paei(s), marchei(s) (< *MARKENSE), mercei (< MERCEDE), fréquentes par exemple dans GirRossdécH: paeis, marcheis (:Franceis, trameis, corteis, etc.) 3091, 3094, 3098, paieis (:marches, meis, peis, treis, etc.) 3337, 3348.

Selon Fouché (Phon. hist., II, [1958] p. 321, Rem. IV), le traitement palatale + E aboutit en français à [yei] > [yii] puis i (types païs, marchis). Dans l'Ouest d'après Pignon (L'Évolution phonétique des parlers du Poitou, Paris, 1960, pp. 212-216), [yei] se réduit à [ei] dans le Châtelleraudais et le Loudunais, comme dans les parlers du Nord-Ouest. La forme playsoyr (< PLACERE) que nous relevons dans une charte châtelleraudaise de 1267 (fayre sa volonté et son playsoyr, Layettes IV [1902], 241.5) postule une étape ancienne *plaseir qui témoigne en faveur de cette explication. A Poitiers et plus au sud on a [e] sans diphtongaison intermédiaire

comme en limousin (ex. AigarB marces 1015, paies 1020: cortes, es, borzeis, pes, etc.). D'une manière analogue, M. Pfister (Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, Tübingen, 1970, p. 553) suppose un type ancien *marcheis pour marchois dans FCandie (vol. II, Append. III, ms. P³: quatre exemples à la rime). Voir aussi marchois «frontière» dans un document rémois de 1260 (FEW XVI, 523a), marchois «marquis» dans AyeB (confins Picardie et Normandie; fin XII° - commencement XIII° siècle) (:drois, grejoie, fois, droit, etc.) 2654. Quoiqu'il faille penser de la remarque de P. Meyer (II, p. 114), que la forme paois n'a juqu'à présent pas été signalée, le rapprochement de paeis dans l'Alexandre décasyllabique avec paeis, paieis, marcheis dans GirRossdécH, marchois en Champagne et à la frontière picardo-normande est légitime. Elle atteste l'antiquité et sans doute la vitalité de la prononciation [ei] à côté de i (pais, marchis) en plusieurs points de la partie orientale du territoire français. Voir plus bas, peis.

- 10. peis subj. prés. 3 de peser (< PENSARE): E estes fous e fera vos ce peis (:greceis, sordeis, paeis, etc.) L. 69, v. 681. Afr. peist, poist (< PENSET), apr. pes. Noter Alb (vers 1100-1120; prob. de la région dauphinoise mais certains traits pourrraient être franco-provençaux) peys (:reys, anceys, treys, meys, etc.) 58. SimPouilleBB a poi 325 dans les graphies.

La rencontre à la rime de peis (ei < E; chute du -t final) avec les formes paeis ou marcheis (ei < palatale + E) dont il a été question plus haut nous montre comment les associations formelles et sémantiques qui rayonnent autour de ces mots peuvent influencer leur évolution, voire même leur vitalité. Cf. GirRossdécH peis (:reis, paieis, marches, etc.) 3340, (:maneis, Franceis, espeis, etc.) 3518, HerbCandS pois (:trois, manois, vienois, etc.) 8873, (:rois, mois, grezois, etc.) 10821 (voir aussi crois (< CRESCIT) 8879, lois (< LICET) 9472, également à la rime; d'après Mölk, vol. IV, p. 70 il s'agirait d'un trait épique), AyeB contrepoist (:Ardenois, drois, marchois, etc.) 2644. EntreeT a pois (:mois, sordois, marcois, etc.) 111.

– 11. targe (< germ. TARGA): Ne lo garra ne l'escuz ne la targe (:mesage, ultrage, rage, lignage, barnage, etc.) L. 47, v. 473. La présence du mot targe dans une laisse entièrement en -age est caractéristique des textes de la fin du XII° siècle et après, cf. Aliscans (éd. Régnier, 1990) 2477, HerbCandS 14435 (voir aussi vol. II, Append. III, ms. P³, v. 1816), AlexPar III.2228, AnsCartA 109, EntreeT 12942. Voir cependant PriseOrabR¹, qui paraît décidément dater de la fin du XII° siècle - premières années du XIII° siècle, d'après son plus récent éditeur: targes (:aresne,

entrastes, marches, batailles, damaige, armes, domage, etc.) 1064; de telles assonances appartiennent généralement à la première tradition épique, cf. CourLouisL targe (:salvages, combatre, eritage, Fierabrace, armes, etc.) 911, MonGuillC targe (:Fierabrace: visage, garde, marces, etc.) 83. Cligès (Champagne du Sud; vers 1170-1171; éd. Micha, 1957) fait rimer targe 1765 avec large, targes 6576 avec barges.

- 12. tinaus (< TINA): ot tinaus (:chivaus, itaus, enclaus, mareschaus, etc.) L. 12, v. 117, ot fuz e ot tinaus (:vasaus, Bucifaus, chivaus, eschamaus (AlexB caminals), ostaus, etc.) L. 15, v. 156. Trait oriental. Le FEW (XIII, 335b-336a) donne la répartition géographique tinal, tinaus: wallon, Neufch., Vosges. Voir aussi GuillDoleL (région de Soissons?; vers 1228) tinal (poignal:) 2738. La CroisAlbM (XIII° siècle) donne e bastos e tinaus (:ostaus, senescaus, chivaus, enclaus, aitaus, etc.) 3944. Voir plus haut, enclaus.
- 13. Tyrs (AlexB Tis) ancienne cité de Phénicie, auj. Sour, au Liban: de la cité de Tyrs (:amis, ocis, vis, enemis, etc.) L. 52, v. 513. La même assonance se trouve dans AlexPar: Sanses de Tyr[s] (:-is) I.793. Hervis de Mes (région de Metz; ca. 1210-1220; éd. Herbin, 1992) donne a la cité de Tyr (:-i, -is, -ir, -ins) 2940, 2944, 2974. Dans tous les autres textes que nous avons consultés, Tyr apparaît dans des laisses en -ir: AspremwB 5107, 10039, AnsCartA 8655, 8662, Aliscans (éd. Régnier, 1990) 7837, EntreeT 1153, etc.

Il ressort des faits cités que: 1. plusieurs traits peuvent être localisés avec un certain degré de certitude: aus (Normandie et Nord-Est), tinaus (Nord-Est et Champagne), broine (Picardie; Lorraine ou Centre), chival corrent, paeis, peis (domaine franco-provençal et Sud-Est méridional), enclaus (domaine provençal provençal et franco-provençal), 2. deux traits occitans sont communs à plusieurs épopées françaises et franco-italiennes: laire au cas-régime, maire et paire, 3. un trait semble provenir de la tradition de l'épopée provençale: correor destrer. A remarquer que cinq traits se retrouvent dans la tradition manuscrite du Roman d'Alexandre dodéca-syllabique (enchantere et enperere au cas-régime, broine, lent, targe et Tyrs) et un trait est attesté dans l'Alexandre d'Albéric de Pisançon (peis).

C. Lexicologie

Le relevé suivant ne cherche pas à être exhaustif, mais on s'est attaché à y faire figurer tous les mots que l'on peut raisonnablement attribuer à l'archétype et qui, par le sens et par la forme, sont susceptibles de nous aider à localiser les origines de l'auteur. On y a admis aussi quelques mots qui, sans être absolument inconnus de l'ancien français, ne se présentent que rarement dans les textes. Les crochets indiquent un mot qui n'a pas l'accord des deux rédactions.

- 1. acobler v. tr. (< COPULARE): Per nigromance les i fist acobler «mettre ensemble (en parlant d'objets)» 724 (AlexB 742 encobler). Afr. acopler, encopler «accoupler, mettre ensemble» (Godefroy III, 116b, TL I, 105-106), apr. encoblar «s'unir» (Flamenca, éd. P. Meyer, 1901, v. 1332). Le FEW (II², 1160a) donne la répartition géographique accoubler «mettre 2 à 2 (des personnes, des objets)»: nant, ang. bgât. saint. loch. Blois, Orléans, Sologne, Centr. berr., et ajoute: aost. accoblé, Gren. acoublâ «réunir», apr. acoblar «se réunir». Voir aussi fr.-it. acoubler «mettre ensemble, accoupler» (G. Holtus, Lexikalische Untersuchungen zur Interferenz: die franko-italienische «Entrée d'Espagne», Tübingen, 1979, pp. 187-188).</p>
- 2. ambidui pron. inv. «l'un et l'autre, tous deux» (< AMBO + DUI) 434 (AlexA [copiste italien] 434 ambidu). On trouve ailleurs dans l'archétype ambedui 586 (AlexB 591 li dui). Afr. apr. ambedui «tous les deux», agn. (XIII°-XIV° siècles) ambideus «l'un et l'autre», apr. (adj.) ambidos (Flamenca), agasc. (adj.) ambidoas (FEW XXIV, 409b-410a). Voir aussi querc. (en 1175) ambidoi «tous deux» (A. Grafström, Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes, Uppsala, 1958, 9.3.b), DaurelM ambidoi «tous deux» 873, 1107, ambidos 1608. RolV4 donne ambidui «l'un et l'autre» 545, 3755, ambidos 1634.
- 3. amors avec s du sing. (< AMORE): Parler ot dames corteisament d'amors 55. Ce vers apparaît dans une laisse de caractère fortement parataxique énumérant les diverses formes que prend l'éducation du jeune Alexandre. Selon Foulet (Note au v. 55) l'expression parler d'amors contiendrait tous les raffinements d'une éducation galante «poitevine», ce qui nous semble un peu fort; même conjecture chez F. Mezzetti Fumagalli, pour qui la conduite de la formation du jeune garçon serait celle d'un «perfetto cavaliere cortese» (Istituto Lombardo, Rend. Lett. 104 [1970], Nota II, 382 et 390). On peut traduire ce vers plus ou moins littéralement ainsi: «S'entretenir gracieusement avec les dames de propos agréables»; cf. AspremwB N'a damoisele ne ruis parler d'amor «dire choses agréables» 3851. L'ordre des mots est combiné de façon à amener l'expression d'amor(s) à la rime selon un procédé comparable à celui que l'on remarque par exemple pour l'expression par amor(s) dans les deux vers

suivants, identiques quant au sens: RolB Sil saluerent par amur e par bien 121, CourLouisL Sil saluez par bien et par amors 2121. Voir à ce propos J. Rychner, La chanson de geste, Genève-Lille, 1955, p. 148. Cf. aussi J. Frappier, R 88 [1967], 438-473.

- 4. [anz] dans l'expression qui anz anz (< ANTE): Li doncel sallent qui anz anz en la mer «à qui mieux mieux» 211. Foulet rejette avec raison la leçon d'AlexB, défectueuse: qui erent en la mer 205. Il adopte celle proposée par A. Henry (Rom 64 [1938], 415); cf. afr. qui ains ains «à qui le plus vite» (FEW XXIV, 637a), qui ainz ainz (TL I, 248). Mais était-ce nécessaire d'exclure aussi la leçon d'AlexA: quaus e anz en la mer 211? Cette lecture nous semble résulter de la déformation par un copiste de quaus anz anz, avec qual adverbial, d'une construction parallèle dans GirRossdécH, elle aussi déformée dans la transmission: Passent au pont de Leire causanz e anç 1862. P. Meyer (Girart de Roussillon, Paris, 1884, p. 60) laisse en blanc les trois derniers mots du vers. W. M. Hackett dans son édition (voir Gloss.: causanz) et M. Pfister (PfisterGir, p. 323) tentent sans succès un rapprochement avec le verbe causar. Le vers original portait selon toute vraisemblance e quaus anz anç «à qui mieux mieux (en luttant de vitesse)». Le e qual enans enans «à qui le plus vite» du v. 1382 du Roland à Sarragosse communique la même idée de mouvement précipité (l'exemple manque au FEW, s.v. INANTE).
- 5. aorer v. tr. «remercier» (< ADORARE): «Deus, dist Sansons, te poscha aorer De mon segnor que m'as doné trover!» 573-574 (AlexB 576 adorer). Les seules attestations de ce mot relevées dans les dictionnaires proviennent de la Champagne du Sud (Erec, Yvain; aussi GuillAngl, généralement attribué à Chrétien de Troyes) et de textes du Nord (Jourd-BID, EscanM, HemM), cf. TL (I, 413). Voir aussi AspremwB «E! Dex,» dist Carles, «bials sire, jo t'aor, Qui m'as rendu mon bon coselleor». 2761-2762.
- 6. arberger (l') v. intr. pris subst. (< *HARIBERGÔN): Que a lor gent vindrent a l'arberger «le loger; le logement, l'hébergement» 667 (AlexB 681 l'albergier). Cf. RolB del herberger 2482, ThebesC al herbergier 3012, BenTroieC Al herbergier 28721 (TL IV, 1068), apic. AlexPar III.1216 del hebregier (AlexA 1625 del herberjer, AlexB 4349 del albergier). Mais il est très possible que la graphie ar- dans arberger n'appartienne pas à l'archétype; cf. ailleurs (h)er- 499, 503, 534, 689. Voir plus bas (Partie II).
- 7. [bona] adv. «heureusement, sous d'heureux auspices» (< BONA, sous-entendu: HORA): «Beus filz, dist ele, bona fussez vos nez!» 186. Ni

AlexA (186 bona fussez nez) ni AlexB (179 bone ore fustes vos nez) ne donnent le nombre de syllabes attendu. L'addition du pronom sujet vos dans l'archétype est certainement très soutenable. On peut aussi hésiter entre bon ora fussez nez (cf. A. Henry, Rom 64 [1938], 415, RolV4 en bon ora fu né 4789, GuiNantvM 1618) et une construction avec l'adverbe temporel afr. (h)unc, apr. (h)anc: SCathAumN bona fus unques nea 2575, JoufrF Que bon fust ele onques nee 3460, DaurelM bona fui anc nat 885, Barlaam et Josaphat (éd. Heuckenkamp, 1912, p. 11.28) bona fust hanc nat. Apr. bona «heureusement», cf. Boèce (éd. Lavaud et Machicot, 1950) 253 et note p. 70, Jaufré (éd. Brunel, 1943, v. 1985), Brunel (Les plus anciennes chartes; Suppl., Gloss.: bona dans les patronymes et les toponymes).

- 8. costantin adj. (< CONSTANTINUS): d'um paila costantin 292, 507, au paila costantin «de Constantinople (en parlant d'étoffe)» 604. Forme irrégulière créée en vue de la rime. Le procédé qui consiste à modifier le suffixe d'un adjectif dénotant l'origine géographique d'un vêtement, d'une arme, etc. n'est pas rare dans les textes de la fin XII° siècle commencement XIII°. TL (II, 931), Godefroy (II, 258b) et le FEW (II², 1080b) enregistrent costantinal «de Constantinople (en parlant d'étoffe et de métaux précieux)» (GaydonG, BueveS, AntiocheP). Voir aussi AspremwB a fier poitevinal «de Poitou, poitevin» 3093, AlexPar au roi mascedonas «de Macédoine, macédonien» II.2127. Noter CroisAlbM Costantin (:in) «Constantinople?» 130 et II, p. 487.
- 9. creance s. f. (< *CREDENTIA): Dist Alixandres: «De vos faz mesager, Mas anz te vol por creance baiser» 559 (AlexB 558 creence). TL (II, 1019) attribue à tort à notre mot le sens de «Beglaubigung (= à titre de confirmation)». Le sens de por creance doit être: «par bonne foi». Le FEW (s. v. CREDERE) n'en donne aucun exemple. On trouve creanche «bonne foi» dans AnsCartA 9616.
- 10. d'esplei adj. (< DISPLICITU): lo confanon d'esplei «déployé, déroulé» 745. Il faut lire desplei, altéré par étourderie en d'esplei et reproduit par inattention. Une telle erreur a bien pu prendre naissance dans la tradition manuscrite picarde d'AlexPar (lo gonfanon d'esploi II. 2358, 2559)⁽¹⁰⁾ et avoir été introduite dans l'Alexandre décasyllabique au moment où celui-ci subissait de sensibles variations. Voir plus bas, dromedaine.

⁽¹⁰⁾ Une note des éditeurs (vol. V, p. 228, note 104.2358) tend à soutenir la présomption selon laquelle aurait existé un verbe afr. *espleier* «déployer (un étendard)». Une telle possibilité n'expliquerait pas de toute façon la présence de *d* dans *d'esplei*, *d'esploi*.

L'adjectif desplei, qui ne se rencontre qu'à la rime et toujours joint à gonfanon, a été relevé dans le Nord-Ouest (BenDucF), dans le Centre-Ouest (BenTroieC), en Picardie (SaisnMichnes: desplois) et dans HerbCandS (desploi 2959, 4973, 7899, 10886; voir aussi vol. II, Append. III, ms. P³: quatre exemples), cf. Godefroy (II, 632b, IX, 354a), TL (II², 1704), FEW (IX, 74b, note 36). Ajoutons AnsCartA (desplois) 3098 et Gui-NantvM (desplois) 2896.

- 11. [devant] adv. (< DE ABANTE): En une chartra te geterons devant «de suite, sans attendre» 352 (AlexB 343 donne un vers défectueux: Entre en une cartre metrons les cols avant). Ni TL ni Godefroy ni le FEW n'en donnent d'exemple. Foulet (Note au v. 352) propose de comprendre «auparavant» mais reconnaît que le sens n'est pas satisfaisant. Il faut lire: «(Si tu n'accèdes pas à notre demande) nous te jetterons en prison sans attendre». AlexB a la bonne leçon. Cf. Aiol¹N avant «de suite» 4900, AspremwB avant «de suite» 5122, 5888, AyeB avant «sans attendre, de suite» 1372.
- 12. devise déverbal de deviser «diviser, séparer» (< *DIVISARE): Morz ert e pris si vent en la devise «borne qui sert de limite» 714. P. Meyer (I, p. 314) comprend «lieu devisé, délimité pour le combat», cf. deviser «assigner, attribuer» (Godefroy II, 703c-704a), TL II, 1875). Selon Foulet (Note au v. 714) devise équivaut à joste devisee «combat entre deux adversaires»; il renvoie à TL (II, 1880, ligne 3). De telles lectures ne rendent pas compte du lieu précis où se tiendra le duel entre les deux chefs: le pont séparant l'armée d'Alexandre de celle de Nicolas: lai oltra en la pree / de cai en la valee (vv. 649-650). Cf. norm (Guern., Dol) devise «borne qui sert de limite» (FEW III, 109b), anorm. devise «marque de séparation» EneasS 9758.
- 13. dromedaine «dromadaire femelle», forme irrégulière refaite sur dromedaire pour la rime (< DROMEDARIUS): Engendrez fu [...] D'un olifant e d'une dromedaine 730 (AlexB 749 dromedene). Nous avons déjà vu que la laisse entière est peut-être interpolée. Le seul autre exemple connu de ce mot est celui d'AlexPar I.2419: un dromadaine (:-aine), cf. TL (II, 2085). Dans Guibert d'Andrenas (éd. Melander, 1922, v. 2325) il est question d'un cheval (Marquant) né d'une jument et d'un dromadaire. Voir à ce propos F. Dubost, Aspects fantastiques dans la littérature narrative médiévale (XII^e XIII^e siècles), 2 vol., Paris, 1991, I, p. 441.
- 14. [espoine] s. m. (< *SPONDIUS): Qui ne le volt servir per son espoine «de bonne volonté, de son plein gré» 6 (AlexB 7 donne dans un

vers de 12 syllabes de trestot son espoine de toute sa puissance», forme qui rappelle GirRossdécH 603 tote sa poigne «tout son effort», GirRoss(ms.P) tota sa ponha; cf. PfisterGir, p. 625). On ne connaît pas d'autre exemple de espoine comme nom; le mot n'apparaît dans les textes et documents que comme adjectif auquel est joint estude, gré ou volonté; cf. P. Meyer (I, p. 319), Godefroy (III, 542a, b), TL (III, 1232-1233), ZfrPh 2 [1878], 85; 40 [1919-1920], 648. Le FEW (XII, 206b) donne la répartition géographique espoine adjectif «spontané, libre, volontaire»: espoine (SermSt-Bern; frcomt. 1253-1281), bourg. espoyne (en 1362), lorr. espoene (XIIIe siècle), espoingne (en 1290), wall. esponge (1249-1283), Flandr. sponge (en 1330), liég. espongne (en 1348).

- 15. [homenage] s. m. (< *HOMINIATICU): Per homenage e per aliement «acte du vassal se déclarant l'homme du seigneur» 781 (AlexB 800 per dreit homage). Ce mot connaît une aire assez étendue, que l'on a qualifiée de périphérique. TL (VI, 1075-1078) relève homenage dans l'Ouest (ThebesC, BenDucM), le Centre-Ouest (TroieC) et dans le Florimont d'Aimon de Varennes (Gloss.: homenaige, 10 ex.). Le FEW (IV, 456b) donne homenage: Hte Bretagne, Maine, Touraine, Orléans, bourg., frcomt. Il faut ajouter pour le Sud-Ouest moyen homenagie «hommage au seigneur» (ChronSaint, éd. de Mandach, 1970, p. 280.16, 18) et pour le Sud-Est français plusieurs formes qui portent la marque du franco-provençal (cf. F. Lecoy, Les dialectes en France au moyen âge, Paris, 1972, pp. 72-73, Godefroy IV, 487b, IX, 763a): omenei, omenes (AimonFIH, var.), homenes à Dole (en 1281), homenoys à Besançon (en 1287). Gir-RossdécH a (h)omenage(s) (Gloss.: 4 ex, groupés avec la forme omage). Cf. aussi M. Nezirović, Le vocabulaire dans deux versions du Roman de Thèbes, Clermont-Ferrand, 1980, pp. 96-97.
- 16. joie s. f. dans l'expression mener joie «se réjouir, mener joie» (< GAUDIUM): Grant joie meine quant veit l'aiqua trobler 721. Cette expression se rencontre, comme il est naturel, dans les textes d'oïl (ex. CharroiPo 1475, 1486, CourLouisL 57, Aiol¹N 1690, AliscR 3008, HerbCandS 11262, AlexPar III.4904, 4910, etc.). En revanche, dans le Sud-Ouest moyen, en alyon., en apr. et parfois aussi en franco-italien, le substantif apparaît sous sa forme masculine, cf. mener joi (Lég, éd. Mussafia et Gartner, 1895, C.7.4), menar joi (Flamenca, éd. P. Meyer, 1901, v. 2365), menar joi (GirRossdécH 6159), mener joi (AlexB 979). La SCathAumN (prob. Aunis/Haut-Limousin) a demener joi 2582.
- 17. [menuisot] impf. 3 de menuisier v. intr. «chanter d'un ton aigu (en parlant d'un coq, le matin)» (< MINUTIARE): Quant vint au jor, que

menuisot li chaus 535 (AlexB 534 que menuisoit li gals, AlexA 535 que il chanta li chaus). Mot rare dont nous ne connaissons que deux autres exemples: Li coc menusent, pres fu de l'esclairier OgDanB (TL V, 1468) et afr. amenuisier «chanter (du coq, le matin)» Artus (FEW VI², 132b).

- 18. norricer s. m. «guide, pédagogue» (< NUTRICIA): D'un de ses druz li a fait norricer 31 (AlexB 44 nutricier). TL (VI, 814) cite notre exemple auquel il joint awall. norreciers (Dial. du Pape Grégoire; fin XII° siècle), apic. nourequier (ms. M du Roman d'Alexandre, Rom 11 [1882], 236, v. 282). Le FEW (VII, 248a) relève apr. noirisier «précepteur, guide», saint. nôricier, saun. nurisyi, Metz nurisye, Chav. nûrichié, mfr. nourricier (1530 Thévet, Cosmogr.; Palsgrave). GirRossdécH a nuiriz part. passé subst. «homme élevé à la cour du roi ou d'un seigneur» (Gloss.: 5 ex.).
- 19. pelerin s. m. «voyageur (sens non chrétien), étranger» (< PERE-GRINUM) 505, 600. TL (VII, 587-589) renvoie aux Glosses de Reichenau (exules: peregrini) et enregistre agn. pelerin «étranger» (PsCambrM, PsOxfM), anorm. pelerin «étranger» (AlexisP, Péler. de Vie humaine de Guillaume de Degulleville), apic. pelerin «voyageur» (RenclCarH). Le FEW (VIII, 232b) relève apr. peleri «étranger» (Antioche prov., cf. Appel, Chrest., p. 35.144), pellegri «étranger» (Flamenca), mfr. pelerin «individu» (CentNouv., fin XVe siècle).
- 20. [poist] adv. «après, ensuite» (< POSTEA) 583 (AlexB 585 pois). Alim. poist adv. «ensuite, après» (Sermlim, éd. Armitage, 1884, B XXVI.29). GirRossdécH a puit adv. «après» 8661. Ces formes, avec rétention du -t final, sont à rapprocher d'AlexAlb poyst conj. «puisque» 5, GirRossdécH post conj. «puisque» 4842, PassionK post conj. «depuis que ou parce que» 312.
- 21. Rëau dans l'expression crier «Rëau!» «En avant les soldats du roi!» (< REGALIS): Rëau! s'escrient, nostra reis est venuz 314 (AlexB 301 Reial! s'escrient). Le mot et la formule représentent un type roman, cf. F. Liebrecht (Jahr. f. rom. und engl. Lit. II [1860], 119-120), P. Meyer, Girart de Roussillon, Paris, 1884, p. 186, note 3. On trouve dans TL (VIII, 1401), groupés avec notre exemple, unt «Rëaus!» crié (VieStThomas), Si escrient «Royal!» (AlexPar I.2355), escrie «Roial» (ChevCygneH). Voir aussi apr. (Marcabrun) cridar reial «cri de guerre» (FEW X, 201b). GirRossdécH donne crie(n)sent «Reial!» 5771 (manque au glossaire de l'éd. Hackett et dans PfisterGir).
- 22. signes auçors s. m. plur. «signes très hauts, très importants; signes du Zodiaque» (< SIGNUM): Les set planetes e les signes auçors 52.

TL (IX, 652) cite notre exemple et ceux du *Comput*, *Roman de la Rose* (éd. Langlois, 1914-1924, v. 20564), HerbCandS, *Livre dou Tresor* de Brunet Latin, et de la *Chirurg*. d'H. de Moderville. Il faut ajouter Ben-DucF (éd. Fahlin, 1951-1954) *Par un des signes*, *c'ai oï*, *Qui est apelez Gemini* 25507-25508.

– 23. [travers] prép. (< TRAVERSUS): Quant ge de terre nen ai travers mon dei 319 (AlexB 306 ne ai neïs plein dei). Alim. travers detz «épaisseur d'un doigt» (Cartlim, éd. Chabaneau, RLR 38 [1895], 148, pièce XXVI.4; 150, pièce XXVII.1), lim. (Ytrac) troberdet «largeur d'un doigt» (FEW XIII², 224b), Castellinaldo travezdi (FEW XIII², 227a, note 16). La leçon primitive pourrait très bien être celle d'AlexB: afr. plein dei «largeur d'un doigt», cf. TL (VII, 1127) qui cite Rou, Parton. Voir aussi AlexB plein dei 968, dans une laisse sans correspondance dans les autres manuscrits.

En résumé l'examen des données lexicologiques, certaines d'entre elles obscurcies par les innovations des copistes, indique plusieurs tendances: 1. cinq mots nous orientent vers les régions du Nord, y compris le Nord-Est et la Wallonie (creance, devant ~ avant, espoine, menuisier, norricer), 2. un mot (costantin) en rappelle un autre, de sens identique et de formation tout aussi irrégulière, qui se laisse constater dans plusieurs textes de la fin XII^e siècle - milieu XIII^e provenant du Nord et du Nord-Est, 3. deux mots sont bien attestés dans la Normandie (devise, pelerin) et un autre dans la Champagne du Sud et le Nord (aorer), 4. sept mots indiquent une orientation extra-française, montrant une influence du provençal, du franco-provençal et du franco-italien (acobler ~ encobler, ambidui, bona, homenage, poist, quaus anz anz, travers dei). On notera sept mots qui se trouvent dans la tradition manuscrite du Roman d'Alexandre dodécasyllabique (l'arberger ~ l'hebregier, d'esplei ~ d'esploi, dromedaine, mener joie, norricer ~ nourequier, plein dei, crier «Rëau!» ~ crier «Royal!»)(11).

II. LA LANGUE DE LA RÉDACTION AlexA

Le manuscrit de l'Arsenal a été transcrit en France – dans l'Ouest selon l'opinion généralement admise –⁽¹²⁾ avant 1250 par trois copistes principaux. Nous adoptons les sigles employés par les éditeurs.

⁽¹¹⁾ Parmi ces mots deux sont datés par von Wartburg, FEW, de la façon suivante: costantin (adj.) ca. 1180 (II², 1080b), espoine (subst.) ca. 1190 (XII, 206b).

⁽¹²⁾ Cf. P. Meyer (II, p. 103), Strumpf (p. 43: section A² copiée dans la partie centrale du Poitou), La Du (vol. I, pp. 376-380), Foulet (vol. III, pp. 22-24; voir aussi vol. II, p. xi). D'après Pignon (*L'Evolution*, pp. 49-51) certains traits du manuscrit de l'Arsenal feraient penser à la Basse-Marche et à l'Angoumois.

A² (partie décasyllabique): vv. 1-398, 445-748, [copiste italien: vv. 399-444, 749-785], (partie dodécasyllabique): vv. 786-933, 4771-5854.

A¹: vv. 934-4770 A³: vv. 5855-6890

A. Graphies franciennes communes aux deux rédactions en décasyllabes.

Elles abondent. Citons les pronoms ce A² 18/B 29, 154/146, 221/216, 519/517, celui 313/300, je 323/310, 543/542, lei 219/214, les 233/230, 234/231, 395/385, l'article une 114/116, 242/240, 352/343, les adjectifs tel (2 fois) 158/150, 303/290, quel 532/531, cil 330/317, soe 361/352, bele 216/211, clere 504/500, les prépositions ot 156/148, o 364/355, environ 219/214, 301/288, 497/493, l'adverbe ni (2 fois) 715/733, les substantifs sire 93/95, 102/104, merci(z) 193/187, 201/195, piz 591/596, joie 721/740, lait 35/48, main 509/506, dames 55/71, robeors 57/73, regnes 189/183, fevre 386/376, tref 590/595, oisel 281/265, les formes verbales fu 9/20, 15/27, furent 23/35, 340/328, aime 44/58, honore 44/58, pris 640/651, 659/672, seit 649/661, serai 323/310, sera 120/122, nasqui 20/32, vesti 283/267, nasquirent 21/33.

B. Fautes communes aux deux rédactions en décasyllabes.

- 1. li art. masc. sing. au cas-régime: Li fer en fist li fevre au rei Sercés A² 386/B 376. Il ne peut s'agir d'une rencontre accidentelle. Ce trait appartient à la scripta franco-italienne, cf. EntreeT (I, p. cvii). Foulet (v. 386) corrige: Lo fer. Il n'est pas sans intérêt de noter que la même forme apparaît, au pluriel, dans A² [copiste italien] 415: Brisent les perche e li pels e li fuz (B 407 e les peus e les fuz) et une fois, au singulier, dans A²: Li cors get a la terre 4811.
- 2. sunt pour s'unt dans des vers répétés: De la quintaine sunt cha li pel feruz A² 249/B 247. Même confusion entre les verbes estre et aver dans De la quintaine sunt ja li pez feruz B 401 / De la quintaine furent li pel feruz A² [copiste italien] 410. Foulet (vv. 249 et 410) corrige: s'unt.

C. Particularités dialectales propres à la rédaction AlexA seulement.

La majorité des traits relevés ci-dessous se retrouvent dans les trois sections du manuscrit de l'Arsenal; ils ne peuvent donc en aucune façon appartenir à l'archétype, encore moins remonter à l'auteur.

Lexicologie

- 1. afaiter «arranger, disposer» (< *AFFACTARE) 237 (B 235 adober). Mot introduit à la rime par un copiste. P. Meyer (I, p. 306) propose de corriger: atorner «parer, orner». Une situation analogue se présente pour coster «goûter» 36 (B 49 mangier), despleier 233 (B 230 doner), enuiere «tracassier» 630 (exponctué dans le manuscrit; en surcharge: parlere; B 638 janglere. Foulet imprime: enjinere 630). Les faits deviennent plus clairs et moins contradictoires si on les rapproche de faits analogues qui s'observent d'un bout à l'autre du manuscrit de l'Arsenal. Citons pour le phonétisme en question: A² toché(:-é) 4792, demorer(:-ier) 4812, e tant s'est esforcez(:-ez) (AlexPar III.7388 par ses tres grans fiertés, AlexH 451.4 par sa tres granz bontés), A¹ esgarger(:-er) 1555 (B 4276, AlexPar III.1141, AlexH 281.23: esgarder), ester(:-ier) 3997 (B 8248, AlexPar III.5342, AlexH 395.27: targier), A³ li .xii. per(:-ier) 6756 (B 10243 li chivalier, AdeP IV.1480 et AlexH 545.18: li chevalier), lever(:-ier) 6766 (B 10257, AdeP IV.1494, AlexH 545.32: drecier).
- 2. aiqua s. f. «eau» (< AQUA) 267, 721. Cf. A² aiqua 4930, 4973, etc., aiquarose 4915, A¹ aqua 1523, 1762, 2439, aiqua 2442, 2462, etc., A³ aiqua 6397, aique 6541. Ait. acqua «eau», akwa «eau potable», (Aigle, canton de Vaud) (FEW XXV, 67b), fr.-it. aqua, aique «eau» (Naudeau, RLiR 56 [1992], 160).
 - 3. coster, voir afaiter.
 - 4. despleier, voir afaiter.
- 5. e[n] prép. sans barre de nasalité «avec» (< APUD): Quant Al'x fu bagnez e sis druz «avec ses drus» 241 (B 239 o). Foulet (v. 241) imprime afr. o. Cf. A² En granz lanternes d'or «avec de grands candélabres en or» 4866, E vint a la mer Roge e trestruit sé contor «avec tous ses nobles» 4873, A³ E fu per .v. estages en agusant montee «avec montée abrupte» 6794. Abourb. en «avec» (Naudeau, Rom 107 [1986], 391), lim. en, end (Chabaneau, RLR 8 [1875], 189), em (Nice), en, e (Dord.) (FEW XXV, 63a). AigarB a en «avec» 1185, GirRossdécH en 3492.
 - 6. enjinere, voir afaiter.
- 7. epsament adv. «de même, pareillement» (< IPSAMENTE) 199 (B 193 ausiment), 549 (B 548 ausciement), 670 (B 684 ensiment). Cf. A² epsament 4901, 5192, 5350, 5677, A¹ epsament 2234, 2637, 2638, 4443,

- A³ epsament 6109. Le traitement -PS- > -ps- se remarque par sa rareté et son ancienneté: AlexisP (ca. 1040; Normandie) ipse adj. «ce» 625, PassionK (vers l'an 1000; Clermont?) epsa «elle-même» 116, 298, 313, Boèce (on admet généralement 950-1050; Limousin ou Périgord) epsament «de même, mêmement» 115, 125, epsa «même» 214. On trouve ebsa «même» dans un document d'archives du Limousin (vers 1120), cf. Brunel, Les plus anciennes chartes; Suppl., pièce 354.4, Pfister, Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe -PS- in den romanischen Sprachen, Berne, 1960, notamment pp. 75-78.
- 8. fermer batalle loc. «s'engager à combattre en duel»: Soz le pin (lire: Sor le pont) seit la batalle fermee 651. Expression amenée dans A² par le télescopage de deux vers. Foulet redresse le passage d'après la leçon de B: Sor cel point (= pont) soit la bataile jostee. La mi verrez a ma ensegne fermee 663-664. Il renvoie à TL (III, 1748): fermer guerre «décider, fixer la guerre» (IsopetLyon). Le FEW (III, 572a) donne abéarn. fermar batalha «s'engager pour le combat». Notre exemple est à rapprocher d'aforocc. fermar batailla «s'engager pour combattre en duel» (CoutSt-BonnetBC, datés de 1270 et 1272, GononDoc, pièce 1, art. 15: si batailla ere fermaa «si le duel est engagé»). On trouve une forme identique dans un document dauphinois (CoutStVallier, éd. P. Meyer, Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, Paris, 1874, première partie, pièce 57, art. 14: si batailla i es ferma[a]).
- 9. mas conj. et adv. (< MAGIS): mas au sens exclusif après négation 108 (B 110 mais), mas «mais» 532 (B 531 mais), 559 (B 558 mais), mas «puisque» 643 (B 654 mais). Cf. A² mas «mais» 5372, 5704, «sauf» 5852, A¹ mas «mais» 960, 2179, 3295, 4454, 4647, A³ mas «mais» 6675. Le FEW (VI, 28a-30a) donne la répartition géographique mas: apoit. «davantage», abourg. mas «mais», apr. mas «mais», «excepté», «si ce n'est que». Ces formes sont très fréquentes dans les textes de langue «mêlée», cf. AigarB mas «sauf» 694, GirRossdécH mas «mais» 5040, 5068, CroisAlb mas «excepté» 2445, 6168, etc., «mais» 121, 214, etc., Daurel mas «excepté, sinon» 1957, «puisque» 123, 334, PassProv (éd. Shepard, 1928) mas «mais» 74, «puisque» 7394. Cf. aussi aforocc. mas «mais» (CoutStBonnetBC, GononDoc, pièce 1, art. 10), avaud. mas «mais» (La Nobla Leyczon, Raynouard, Choix de poésies, II, pp. 76.45, 90.286). SimPouilleBB a mas «mais» 336.
- 10. meu dans la locution en meu lo «au milieu» (< MEDIU) 376 (B 367 en me leu). Cf. A¹ en meu loc 2778, A³ per meu lo 6780 (cette

section du manuscrit donne aussi eus(s)i (< ISSIT) 6031, 6353). E + palatale > eu, cf. alim. preuem «prions» (Sermlim, éd. Armitage, 1884, A II. 30 et note p. 81), SCathAumN (p. 35, § 3: peus (< peus) rimant avec puus; p. 72: preu (< puus), GirRossdécH puus 5309, puus 6827, etc. (W.M. Hackett, puus 18, PfisterGir, pp. 42 et 616). Ce traitement se remarque également dans la région lyonnaise (puus 6827, éd. Mussafia et Gartner, 1895: puus (< puus PRECO) F 30.11) et en franco-italien (SCathVérB puus (< puus PRECO) 1418, 1866).

Morphologie

- 11. aus art. contracté plur. «aux» (< AD ILLOS) 205 (B 199 as), 233 (B 241 uns), 479 (B 473 as), [copiste italien] aus 407, 422, 427, 439. Comme le fait remarquer C. Fahlin (Stud. Neoph. 12 [1940], 247-248), la forme as, ordinaire dans les documents du Sud-Ouest moyen jusqu'en 1220, encore fréquente au milieu du siècle, est excessivement rare dans le manuscrit de l'Arsenal; seule la section A¹ en donne des exemples (vv. 1272, 1312, 1630, 1683, etc.; au total 8 ex.). Le cas unique de as dans l'archétype (v. 740) n'a pas l'accord des deux rédactions (A² 740 A ses homes parole, B 759 As suens parole).
- 12. n' pron. adv. proclitique «en» (< INDE): Je non sai pas lo nombre a escient 543 (B 542 Je ne sai mie). Foulet (v. 543) imprime à tort no'n. La leçon primitive était certainement n'en, cf. Jo n'en sai nient 546, n'enn 552, etc. Nous attribuons non du v. 543 à un copiste. Cf. A² non'n 922, A¹ no'n 1830 (B 4514 n'en), peut-être aussi A³ ni'n ot 6000 (B 9195 non ot, AlexPar IV.288 n'en ot). Trait provençal et dauphinois, propre également à la langue du Florimont (voir plus haut, Partie I). Pour le XIIIe siècle, nous relevons SCathAumN nn' 58, non'n 264, etc. (au total 6 ex.), JoufrF 2048, 2475 (TL III, 156), SimPouilleBB (p. 81 et Gloss.: 4 ex.), CroisAlbM n' 4529.
- 13. o pron. neutre au cas-sujet «cela» (< HOC): o tornera a sordeis 173 (vers de 11 syllabes). Cf. A¹ O ne fu pas merveille 1205 (B 3897 et AlexPar III.751: Ne fu mie merveille). Le pronom o au régime est relativement fréquent dans les textes d'oïl en bordure du domaine occitan; en revanche o sujet est rare. Apoit. o sujet (Pignon, L'Evolution, pp. 282-284), asaint. o sujet (ChronSaint, éd. de Mandach, 1970, p. 239), SCath-AumN (p. 79: 3 ex.), JoufrF (p. 37), ALF (p. 81 et cartes V et VI): o

sujet aux points 904, 802, 803 (Allier), 905 (Loire), 987 (Suisse), for. o sujet (Philipon, Rom 22 [1893], 18). Apr. o sujet (ex. Jaufré, éd. Brunel, 1943, v. 7756).

- 14. quel adj. démonstr. m. s. (< *ECCE ILLU): quel ultrage «cet outrage» 466 (B 460 cest outrage). Erronément considéré comme exclamatif par Foulet (Note au v. 466) et comme interrogatif par Strumpf (p. 5). En fait il s'agit de l'adjectif démonstratif quel avec [k-] initial. Ce trait est généralement considéré comme poitevin (Pignon, L'Evolution, p. 521, J. Wüest, VR 28 [1969], 30-31). Voir cependant quel «ce» (ital. quello) dans RolV4 115, 3190.
- 15. sia subj. prés. 3 de estre (< *SIAT): ne li sia celé 91 (B 93 ne li soit pas celez), ainz que sia confés 389 (B 379 ainz que il soit confés), sia la contençon 570 (B 569 en seit la contençon). Voir aussi sie 363 (B 354 soit), à la coupe du vers. Trois faits méritent d'être soulignés ici: 1. sia (sie) dans la rédaction décasyllabique du manuscrit de l'Arsenal se trouve à côté d'afr. seit (vv. 608, 627, 649, etc.: au total 6 ex.), 2. la rédaction du manuscrit de Venise ne connaît que seit, soit, 3. le rapprochement avec la partie dodécasyllabique montre de façon incontestable que les formes dissyllabiques sia (sie) ont été introduites par un copisteremanieur, cf. A¹ Li dus sia penduz e presentez au vent 3502 (B 7005 E li duz seit penduz e presentez al vent), A3 Que sie per boce d'ome ne nomee ne dite 5948 (B 9198 Que seit en tot lo mont per boce descrite, AlexPar IV.291 Qui soit en tout le mont ne par bouche descrite, AlexH 512.6 Qui soit en tout le mont, ne par bouce descrite). La substitution devient plus évidente encore lorsqu'on ajoute les exemples suivants: A² sia (1^{re} pers.) 94 (B 96 soie), A1 avria (1re pers.) 1961 (B 4652, AlexPar III.1670, AlexH 299.30: tient), mia (< *MEA) 4400 (B 8659 moie), m/i/a 4047 (AlexPar III.5394 moie), mia 4179 (AdeP III.5521 moie), A3 mia 6057 (AlexPar IV.417 et AlexH 515.5: moie).

Apr. sia, avria, mia, aforocc. sia, adauph. sia, avria, mia, avaud. sia. Sud-Ouest: aangoum. sia, aaunis. sie, AigarB (sie 679 à la rime, sias 807, sia 1061), SCathAumN (sies 722, sias 1837, sia 2295, mia 1532), asaint. sies (ChronSaint, éd. de Mandach, 1970, p. 245). Sud-Est méridional: AlexAlb sie 8. Fr.-it. RolV4 (sia 100, 120, etc., mia 52, 81), EntreeT (sie 15164 à la rime, mie 2336). GirRossdécH donne sie, sia, aurie (voir Gloss.: estre, aver). A remarquer que sie se trouve une fois à la rime dans la version dodécasyllabique du Roman d'Alexandre (voir vol. VI, p. 31, note à la L. 51).

- 16. -t pour -z dans les terminaisons verbales de la deuxième personne du pluriel: volet 170 (B 163 volez), adobet 171 (B 164 adobez). Cf. A¹ entendet 1035, 1957, volet 4084, 4356. Phénomène généralement considéré phonétique. Ce trait est très fréquent par exemple en anglo-normand, cf. PelCharlA comandet 580, atentet 397, etc.; on le trouve également dans l'Ouest et le Sud-Ouest moyen (ThèbesD, éd. Raynaud de Lage, Rom 91 [1970], 403-409: vaet I.50, tenet II.2, Sponsus, éd. L.P. Thomas, 1951, pp. 97-98), dans le Limousin (StJean, éd. Wunderli, 1969 pp. xxii-xxiii), dans le Quercy et le Périgord (J. Monfrin, Rom 87 [1966], 77-82) et en Auvergne (A. Dauzat, Annales du Midi 14 [1902], 56-57). Voir encore DaurelM (pp. lviij-lx). GirRossdécH a volet 463, velet 457.

Graphies

Nous nous limitons à quelques cas particulièrement intéressants. Voyelles

- 17. a hypercorrect pour e: estra 91, 147, etc., (au total 8 ex.), paistra 38, autra 40, 485, 487, vostra 172, 188, etc. Cf. A² estra 5006, autra 5626, purprendra 5249, etc., A¹ estra 3088, 3785, autra 2883, vostra 1392, 3091, 4173, etc., A³ estra 6492, vostra 5923, 6149, etc. conquera 6848, etc. Trait que l'on rencontre surtout dans les textes de langue «mêlée», cf. AlexisS² estra 95, 110, nostra 12, pedra 391, 421, etc. GirRossdécH reina «royaume» 4090, nostra 4807, CroisAlb mesira 1483, 1504, sira 2088, etc., RolV4 oncla 303, 393, confondra 307, etc. Ce trait se remarque aussi dans des documents poitevins et angoumois (SCathAumN, pp. 59-60 et note 200).
- 18. ar- dans arberger 667 (B 681 albergier). Cf. A¹ arbergier 1487, (B 4201 arbergier, AlexPar III.1068 herbregier). Afr. (h)er- (TL IV, 1064 relève harbergié dans GaydonG), apr., ar- (FEW XVI, 158a). Le type arest caractéristique des parlers du Sud-Ouest moyen (Sermpoit, éd. Boucherie, 1873, p. 29.6-7, Arch. Hist. du Poitou LVII [1958], pièces 72.12, 76.7, etc., Chronsaint, éd. de Mandach, 1970, p. 226, Görlich, SüdWest. Dial., Heilbronn, 1882, p. 74, Aigar 921, 1054, 1164). Voir aussi PassionK 59, 388, GirRossdécH (Gloss.: 5 ex.), fr.-it. arberger (HoltusEntree, p. 220).
- 19. i dans litgers «léger, agile» (< *LEVIARIUS) 476 (B 470 legiers). Cf. A² litgers «léger, agile» 5335, A¹ litgers «facile» 2058, ligeire 2756, liger 2891. Afr. leger «léger, agile», norm. liger, ligier (Godefroy IV,

756a), IlleV, Dol, nant. Blain. bmanc. hmanc. liger, Mons ligere, apr. leugier (FEW V, 287a), fr.-it. liger, liger, ligiere (HoltusEntree, pp. 364-365). GirRossdécH a ligers «facile» 2102.

Consonnes

- 20. c pour z. En introduisant dans l'archétype les graphies doce (< DUODECIM) et quince (< QUINDECIM) là où le manuscrit porte .xii. 110 (B 112 doce) et .xv. 69 (B 84 .xij.), 190 (B 184 quince), Foulet a eu la main plutôt malheureuse: ces formes appartiennent à la scripta franco-italienne, cf. AntAnW douceme 426, EntreeT quatorces 1319, quinces 4758, 4795, etc. Voir aussi A² quatorce 3134, 3847, doce 4094, B docesmes 837, doce 1507, quatorce 4158.
- 21. e sans barre de nasalité dans hardimez «hardiesse, courage» (<*HARDJAN) 709 (B 727 mautalent). Foulet (v. 709) imprime ardiment. L'absence de n devant consonne est un trait caractéristique de la langue du manuscrit de l'Arsenal: A² [copiste italien] solamet 404, empet 756, A¹ egragne 1147, cinguata 1980, A³ s'esegne 6605, sut 6696, luz 6798, se cegnet 6756, esi 6781. Ce trait rappelle RolV4 açire 913, alquat 926, epereor 5404.

CONCLUSION

On peut résolument écarter la possibilité d'une origine poitevine de l'Alexandre décasyllabique; la grande majorité des traits prosodiques, phonétiques et lexicologiques montrent que la langue du poème appartient au Nord de la France, peut-être à la région picarde, mais sans exclure tout à fait la Normandie orientale, et rien ne s'oppose à ce que l'œuvre originale primitive ait été composée vers la fin du XII° siècle. L'occitan, lorsqu'il surgit dans le texte, généralement à la rime, indique une parenté étroite sinon certaine avec les parlers du Sud-Est méridional.

Le fait qui nous importe vraiment ici c'est cette double identité linguistique du poème, et il faut reconnaître qu'aucune explication n'est simple, car c'est moins comme une cohérence expressive que l'on perçoit cette construction que comme un ensemble dont les relations sont diachroniquement instables quoique les constituants habituels des récits épiques l'imprègnent solidement et lui imposent un ordre. Toujours est-il qu'à comparer les éléments disparates, force nous est de chercher l'explication dans le réemploi fait par l'auteur de matériaux thématiques, structurels et, tels qu'ils ont été définis ci-dessus, linguistiques collectés de la tradition provençale représentée par le fragment d'Albéric et de la tradition française venue de Lambert le Tort, et organisés en vue d'une intention originale. Par là même est rendue possible, et fortement valorisée, l'existence des contrastes dans l'*Alexandre* décasyllabique. Ajoutons ceci: l'œuvre ainsi conçue dut jouir d'une certaine notoriété, puisque l'on constate une parenté formelle rattachant plusieurs de ses rimes à des textes du XIII^e siècle, l'un écrit en Picardie (AlexL), l'autre provençal (CroisAlb).

Plusieurs constantes apparaissent au niveau des deux rédactions conservées, montrant que l'histoire de la transmission manuscrite du poème est liée de façon intime aux régions du Sud-Est méridional et à leurs dialectes. C'est dans un même manuscrit antérieur, transcrit dans une région proche de la frontière italienne, qu'il faut chercher l'origine des fautes, peu nombreuses mais significatives, communes à AlexA et AlexB. Si l'on examine maintenant la rédaction AlexA, qui forme la base de l'édition de Foulet, on constate plusieurs faits. Cette copie, datée du milieu du XIIIe siècle, apparaît dans un état accentué de dégradation, imprégnée d'éléments dialectaux; un grand nombre, parmi ceux qui ont été signalés, se retrouvent dans la partie du manuscrit écrite en vers alexandrins. Il est évident qu'il y a eu au moins un copiste provençal. Le plus probable, à notre avis, serait qu'il y en a eu deux, à en juger par la disparité entre les traits relevés: les uns portent la marque de l'occitan du nord, d'autres se localisent avec un certain degré de certitude dans la région franco-provençale; d'autres encore sont analogues à ceux que l'on observe dans les textes de langue «mêlée». Une autre couche, celle-ci étalée en surface, est constituée de traits appartenant à la scripta franco-italienne. Quant à l'hypothèse selon laquelle le copiste ultime d'AlexA (A2) serait poitevin ou du Sud-Ouest moyen, nous n'avons rien trouvé dans la langue de cette rédaction qui puisse la confirmer.

College Station (Texas).

Olivier NAUDEAU